



Monsieur Roland SCHMITT

Président des Amis du Clos de la
Lombarde
28, rue Chanzy
11100 NARBONNE

Narbonne, le 10 février 2020

Monsieur le Président,

Permettez-moi de saisir l'occasion qui m'est donnée, en répondant à votre lettre ouverte, de rendre hommage à l'action opiniâtre qui est menée depuis tant d'années en vue de la fouille puis de la sauvegarde du site remarquable du Clos de la Lombarde.

Je suis conscient des déceptions qui furent les vôtres durant tant d'années au cours desquelles, malgré les promesses et les annonces, malgré l'évidente importance de la découverte de cet ensemble unique et si riche, et ce, dans une ville qui a un si grand intérêt à retrouver sa romanité, qu'aucun engagement sérieux ne fut pris durant une quarantaine d'années.

Toutefois, je me dois de rappeler que lorsque le Président Georges FRÊCHE annonça sa décision de fonder le musée Narbo Via, il avait simultanément demandé à Madame Christine ALBANEL alors Ministre de la Culture que l'Etat transfère la pleine propriété du terrain à la Région Languedoc-Roussillon afin que celle-ci puisse effectuer légalement les travaux souhaitables et prévus. Malheureusement, n'ayant pas reçu de réponse il se résolut à ne faire que le musée Narbo Via.

La création du musée international Narbo Via vient nous rappeler l'un des plus grands fondements de la renommée de Narbonne, et nous savons combien un site comme celui sur lequel vous veillez apparaît désormais comme un complément particulièrement bienvenu de ce musée, d'autant plus qu'il va mettre en lumière les mosaïques romaines du Clos de la Lombarde.

Je ne crains pas de vous affirmer que la municipalité gérée par « Narbonne en commun », si la confiance nous est accordée, ne pourrait que s'engager immédiatement à vos côtés sans faire de démagogie électoraliste, ni de promesses irréalisables...

J'ai pour ma part, une idée assez précise de ce qui pourrait être fait en vue de la couverture des lieux avant que les intempéries ne l'endommagent de façon irrémédiable. Car il y a urgence à agir !

Ce projet de couverture se veut à la fois protecteur des vestiges et producteur d'énergie durable à travers un toit photovoltaïque qui pourra alimenter pour partie la mise en lumière du Clos de la Lombarde et pour partie les locaux qui abriteront le centre d'interprétation historique.

Bien entendu, le Clos de la Lombarde devra s'inscrire dans un circuit patrimonial dédié à la romanité sur l'ensemble de la commune de Narbonne mais également au niveau du Grand Narbonne.

C'est pourquoi nous nous engageons, dès notre élection, à mettre les partenaires autour de la table pour coconstruire ensemble le projet définitif qui donnera à ce site toute l'importance qu'il mérite au cœur de Narbonne et de la Narbonnaise.

Je reste à votre entière disposition et celle des membres de l'Association des Amis du Clos de la Lombarde pour évoquer ce projet.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs et bien dévoués.

Nicolas SAINTE-CLUQUE

